
Régulation de l'accès aux parcours et évolution des systèmes pastoraux en Mongolie

Land-pasture management and pastoral systems evolution in Mongolia

Sophie Devienne



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/emscat/2104>

DOI : 10.4000/emscat.2104

ISSN : 2101-0013

Éditeur

Centre d'Etudes Mongoles & Sibériennes / École Pratique des Hautes Études

Référence électronique

Sophie Devienne, « Régulation de l'accès aux parcours et évolution des systèmes pastoraux en Mongolie », *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines* [En ligne], 43-44 | 2013, mis en ligne le 20 septembre 2013, consulté le 13 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/emscat/2104> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/emscat.2104>

Ce document a été généré automatiquement le 13 juillet 2021.

© Tous droits réservés

Régulation de l'accès aux parcours et évolution des systèmes pastoraux en Mongolie

Land-pasture management and pastoral systems evolution in Mongolia

Sophie Devienne

- 1 Cet article se fonde sur une étude comparée des systèmes pastoraux dans différentes régions de Mongolie. Ces systèmes pastoraux ont été analysés par des étudiants d'AgroParisTech dans le cadre de leur mémoire d'ingénieur agronome¹ et par les étudiants de la Mongolian State University of Agriculture de Oulan-Bator (Ulaanbaatar) dans le cadre du Master Tempus « Élevage durable en Asie centrale » (Devienne 2007, rapport non publié). L'objectif de ces travaux de recherche consistait, grâce à un travail conduit sur le terrain, à comprendre l'évolution et la situation actuelle de l'élevage pastoral à l'échelle d'une région afin d'effectuer un diagnostic, préalable indispensable à la formulation de projets de développement. Ces diagnostics se sont appuyés sur une méthode d'analyse-diagnostic d'un système pastoral (Devienne 2012) qui s'inspire de la méthode développée par l'UFR d'Agriculture Comparée et Développement Agricole d'AgroParisTech² pour analyser une situation agraire (Cochet *et al.* 2007, p. 100). Le travail consiste tout d'abord à délimiter et caractériser la région d'étude grâce à l'analyse de cartes, à la lecture de paysages et à de premiers entretiens avec des éleveurs : il s'agit d'identifier quelle est l'aire de déplacement d'un groupe d'éleveurs tout au long de l'année et de repérer les différents parcours utilisés au cours des saisons ainsi que d'en préciser les caractéristiques (géomorphologie, type de sols, de végétation, disponibilités en eau, etc.). Puis, dans un second temps, des entretiens avec des éleveurs âgés permettent de reconstituer quelles ont été les principales étapes d'évolution du système pastoral et de saisir le processus de différenciation des systèmes de production. Enfin la troisième étape consiste en des entretiens approfondis avec les différentes catégories d'éleveurs afin d'explicitier le fonctionnement technique et les résultats économiques des différents systèmes de production préalablement identifiés. L'objectif de ce diagnostic consiste à comprendre dans la région visée les processus de

transformation du système pastoral, en mettant en lumière les interactions entre les écosystèmes, les pratiques des éleveurs et les conditions économiques et sociales dans lesquelles ceux-ci travaillent (différenciation sociale entre éleveurs, division du travail avec les autres secteurs de l'économie, rapports de propriété et d'échange, relations de concurrence avec les autres régions, etc.)³. Il s'agit in fine d'identifier les implications écologiques, économiques et sociales du développement en cours et de mettre en évidence leur caractère incomplet, contradictoire, voire négatif, afin de concevoir des interventions qui, pour être efficaces et durables, doivent être adaptées aux situations concrètes (Dufumier 1996, p. 53).

- 2 Cet article a deux objectifs : tout d'abord effectuer la synthèse des travaux réalisés dans des régions contrastées de Mongolie ; ensuite, grâce à la mise en évidence et à la compréhension des convergences et différences observées au niveau des conditions et modalités d'évolution de ces systèmes pastoraux, tirer des conclusions de portée générale sur l'élevage pastoral en Mongolie. L'approche comparative mise en œuvre par l'auteur, à partir d'études de cas détaillées à des échelles relativement limitées, conduites à l'aide d'une méthode d'analyse fondée sur l'observation directe des paysages, des terrains et des pratiques, sur l'écoute des éleveurs et sur une démarche historique, permet de « pénétrer au-delà de la complexité superficielle pour identifier les similitudes et les processus sous-jacents » (Ostrom 2010, p. 40) afin d'ouvrir des pistes de réflexion prometteuses en matière de politique agricole.

En Mongolie, de la steppe forestière à la steppe désertique : analyse comparée de quatre territoires pastoraux contrastés

- 3 Les régions étudiées présentent des caractéristiques différentes, tant du point de vue des conditions écologiques (région de steppe boisée au nord de Oulan-Bator, région de steppe boisée de montagne dans l'Arkhangai et région de steppe désertique dans le Gobi) que de l'accès au marché (fig. 1). Elles correspondent chacune au territoire d'un ou de plusieurs districts (*sum*)⁴, entités administratives cohérentes pour l'étude des systèmes pastoraux car elles englobent l'ensemble des aires de nomadisation actuelles d'un groupe d'éleveurs. Les territoires du district de Bulgan (Barral 2006) et des districts de Öndör Ulaan, Tariat et Khangai (Gautier & Le Bahers 2005), s'inscrivent dans le massif du Khangai ; les montagnes qui y culminent à plus de 3 000 m sont parcourues par les vallées larges à fond plat des rivières principales (Tamir et Terkh), situées entre 1 600 et 2 000 m d'altitude, et par les vallées secondaires plus étroites de leurs affluents, permanents ou temporaires. La densité de population y était en 2004 de 1,5 habitant/km² (1,28 pour l'ensemble du pays) et le chargement moyen de 0,66 équivalent ovin par hectare.
- 4 Les districts de Bogd et Jinst, situés plus au sud dans la province de Bayankhongor, se trouvent sur la bordure nord-ouest du Gobi (Blanc & Oriol 2009). Leur territoire est principalement constitué d'un plateau situé à un peu plus de 1 000 m d'altitude et accidenté d'escarpements rectilignes orientés globalement ouest-est. Ces chaînes de montagnes appartiennent au massif de l'Altai du Gobi. Deux d'entre elles, dont le massif d'Ikh Bogd qui culmine à plus de 3 000 m, bordent le plateau au nord et au sud. Au centre du plateau s'élève une autre chaîne montagneuse de moindre importance dont

l'altitude, de 1 750 m à l'ouest, diminue progressivement en allant vers l'est. Le plateau est traversé du nord au sud par la rivière Touin qui a creusé une large vallée à fond plat. Cette rivière prend sa source au nord de la région, dans le massif du Khangai et se jette en formant un delta dans un lac endoréique, le lac Orog, aujourd'hui asséché, situé au pied du massif d'Ikh Bogd. La densité de la population et du cheptel dans cette région est plus faible, conséquence d'un climat plus aride : 0,36 habitants/km² à Jinst et 0,7 à Bogd⁵, et respectivement 0,2 et 0,5 équivalent ovin par hectare.

- 5 Enfin le district de Batsumber, sur la bordure ouest du massif du Khentii, dans la province de Töv, est situé à 80 km au nord de la capitale Oulan-Bator, facilement accessible par la voie ferrée (Devienne 2007). C'est un territoire centré sur une vallée large à fond plat où coule du sud vers le nord la rivière Mandal. Cette vallée, située à 1 500 m d'altitude, est encadrée de part et d'autre de massifs culminant entre 1 600 m à l'ouest et 2 500 m à l'est, sur les contreforts du massif du Khentii, et entaillés par les vallées des affluents de la rivière Mandal, relativement larges et à fond plat à l'ouest, plus encaissées à l'est.

Figure 1. Carte de localisation des différentes régions étudiées



D'après l'Encyclopédie Universalis (2008)

Le milieu : de la steppe forestière à la steppe désertique

- 6 Dans l'ensemble de ces régions, le climat est sévèrement continental, marqué par de très fortes amplitudes à l'échelle de la journée comme de l'année. Les précipitations sont faibles et tombent majoritairement en averses brutales pendant l'été, lorsque l'évaporation est la plus forte : le climat est aride dans la région située aux confins du Gobi, où les précipitations annuelles moyennes sont inférieures à 100 mm (Blanc & Oriol 2009, p. 17) et semi-aride dans les autres régions (200 à 300 mm). Il prend un caractère montagnard dans le massif du Khangai comme dans la chaîne de montagnes Ikh Bogd.
- 7 Le climat se caractérise par quatre saisons très contrastées qui présentent de grandes similitudes dans l'ensemble des régions, en dépit de températures plus basses et de précipitations relativement plus abondantes au nord. L'hiver, de novembre à février,

est très froid et sec (températures moyennes de -20°C dans l'Arkhangai et -13°C aux confins du Gobi). Lui succède un printemps sec et venteux, avec des températures qui demeurent basses, même si elles deviennent progressivement positives dans la journée. Au cours de ces deux saisons, les précipitations demeurent restreintes et tombent essentiellement sous forme de neige. À partir du mois de mai, les températures moyennes redeviennent positives, les précipitations augmentent et la croissance de la végétation redémarre. La période de juin à août est la plus favorable à la croissance des végétaux car les précipitations sont relativement abondantes (plus des deux tiers des quantités d'eau totales) et les températures plus élevées (22°C en moyenne dans le Gobi, 13 à 14°C dans le Khangai) (Sheehy 1993, p. 17). Dans le Gobi la faiblesse des précipitations et la forte évaporation inhibent toutefois la croissance de la végétation au cœur de l'été (Blanc & Oriol 2009, p. 23). La durée de la période végétative⁶ dépend de la latitude et de l'altitude : dans le Khangai, elle n'est que de 120 jours (90 jours en altitude) (Gautier & Le Bahers 2005, p. 11) alors qu'au sud, en bordure du Gobi, elle atteint 180 jours. L'automne court (septembre-octobre) est une période de transition, au cours de laquelle températures et précipitations diminuent ; les premières gelées apparaissent et la croissance de la végétation s'arrête.

- 8 Les vents, majoritairement de nord et nord-ouest, apportent l'humidité et leur orientation conditionne la répartition de la végétation qui s'ordonne selon une nette dissymétrie entre les versants. Les versants exposés au vent sont occupés par une végétation plus abondante : on y trouve une steppe relativement plus dense, ainsi que de la taïga (mélèzes sibériens, cèdres, pins et bouleaux) dans les zones montagneuses de Jinst et de Bogd, dans le Khentii, et dans le Khangai (colluvions de bas de pente, et entre 2 200 et 2 800 m). Sur les versants abrités, en revanche, c'est la steppe qui domine, la taïga n'apparaissant qu'à une altitude plus élevée dans les régions montagneuses du nord — à partir de 1 300 et de 2 600 m respectivement dans le Khangai et le Khentii (Gautier & Le Bahers 2005, p. 15). Les vents, violents en hiver et particulièrement au printemps, abaissent la température apparente et rendent les conditions climatiques très difficiles à supporter dans les zones exposées ; ils sont un facteur très important pour l'organisation du pastoralisme.
- 9 La végétation prédominante dans l'ensemble des régions est une steppe, formation végétale herbacée ouverte qui ne recouvre pas entièrement le sol. Le type de steppe (composition floristique et physionomie) diffère selon les régions et dépend de l'importance des précipitations. Les régions étudiées au nord (Khangai et Kentii) appartiennent à la zone de steppe forestière, et celle de Jinst et Bogd à celle de steppe désertique⁷. Chacun de ces types de steppe, néanmoins, est de fait constitué d'une mosaïque de couverts végétaux.
- 10 La steppe forestière, caractéristique des régions situées au nord, est une combinaison de forêt de type taïga et de différents types de steppe herbacée, dont la répartition dépend de l'altitude et de l'exposition : steppe dense (*Festuca altaica*, *Festuca lenensis*, *Poa attenuata*, *Kobresia bellardi*, *Carex amgunensis*, *Oxytropis Filiformis*, *Artemisia*...) dans les fonds des vallées larges à sols profonds et sur les bas de pente sous l'étage forestier des versants exposés au vent (1,5 à 1,8 t de matière sèche) ; un peu moins dense dans les vallées plus étroites aux cours d'eau temporaires et moins bien exposées aux vents ainsi que sur les pentes exposées au sud ou sud-est (0,5 à 1 t de matière sèche) ; et taïga sur les versants exposés au nord ou nord-ouest et en altitude sur les

autres versants (Gautier & Le Bahers 2005, pp. 16-17, Tserendash *et al.* 1993, p. 10). Dans les zones de plus haute altitude se trouve un étage de pelouse montagnarde.

Photo 1. Vallée principale (Batsumber)



Devienne (juin 2006)

Photo 2. Steppe forestière (Batsumber, vallée secondaire)



Devienne (juin 2006)

- 11 Aux confins du Gobi, la végétation devient plus rare. La steppe désertique à *Stipa-Allium* (*Stipa glareosa* et *Allium polyrrhizum*) est la formation végétale caractéristique de la région. Ce tapis végétal de très faible densité (150 kg de MS/ha) occupe l'ensemble du plateau. Il cède la place à une steppe à *Stipa* et *Caragana*, légumineuse arbustive (200 kg de MS/ha) sur les sols sableux plus profonds de colluvions. La vallée et le pourtour du lac endoréique, aux sols profonds bénéficiant de la présence d'une nappe peu profonde, présentent une végétation plus dense et plus riche de type pelouse, avec des rendements de l'ordre de 0,5 à 2,5 t de MS/ha.

Photo 3. Pelouse autour du lac Orog (Bogd)



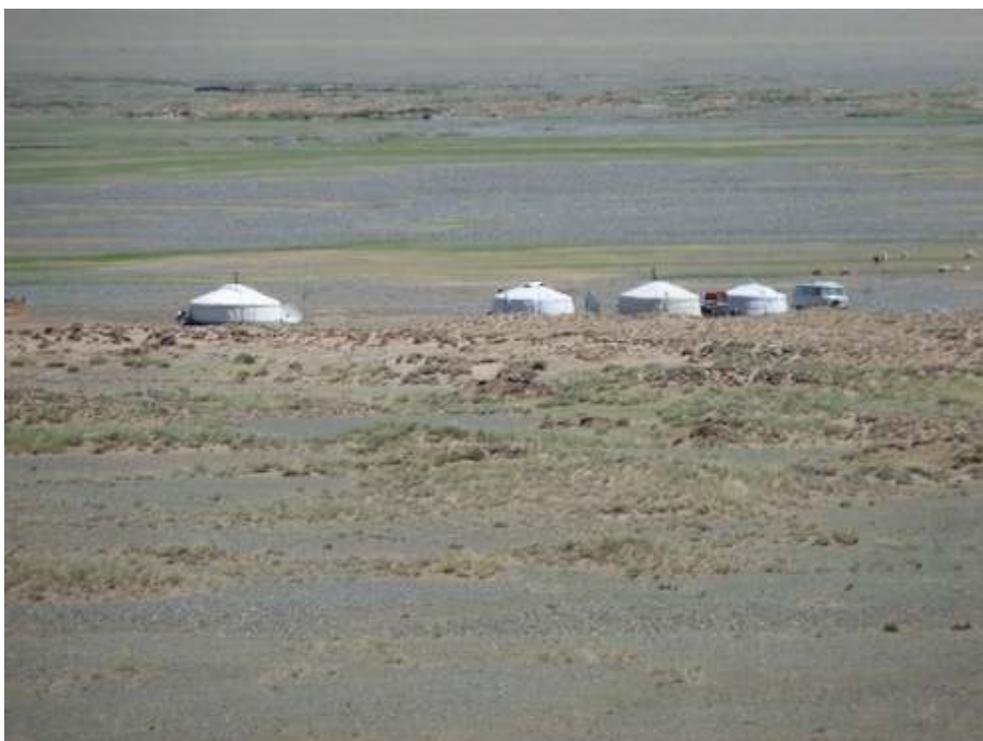
Devienne (juin 2009)

Photo 4. Steppe désertique et vallée principale (Jinst)



Devienne (juin 2009)

Photo 5. Steppe désertique (Jinst)



Devienne (juin 2009)

Les caractéristiques fondamentales de l'élevage pastoral mongol

Des cheptels polypécifiques

- 12 Au cours de l'histoire, les systèmes pastoraux ont toujours reposé sur l'exploitation des parcours par quatre ou cinq espèces : caprins, ovins, bovins (yaks dans les régions montagneuses du Khangai et de Bogd, vaches dans les autres régions ou sous-régions), chevaux, et chameaux dans la steppe désertique des districts de Jinst et de Bogd. Ces différentes espèces sont complémentaires du point de vue de l'utilisation des ressources pastorales et de la fourniture des produits. La fréquence d'abreuvement détermine en partie la distance à laquelle peuvent pâturer les animaux à partir du campement : les petits ruminants et les vaches doivent s'abreuver tous les jours, les yaks et les chevaux tous les deux jours alors que les chameaux peuvent se contenter d'un abreuvement tous les 3 à 8 jours. Les différents types d'animaux n'ont pas les mêmes exigences du point de vue de leur alimentation. Les vaches sont les plus exigeantes quant à la qualité de l'herbe : elles utilisent les parcours à la végétation la plus riche, situés dans les fonds de vallée (vallées principales ou talwegs de moyenne montagne), le bas des versants en pente douce exposés au vent et, dans la région de Jinst et Bogd, le pourtour du lac Orog.
- 13 Les petits ruminants, ovins et caprins, sont conduits ensemble, et sont moins exigeants. Ils utilisent la steppe au tapis végétal moins dense des versants situés sous le vent, plus caillouteux ou plus escarpés, ainsi que la steppe des zones d'altitude.

- 14 Les yaks ont les capacités requises pour valoriser les zones d'altitude (plus de 1 500 m) : ils sont capables de supporter des températures très basses, grâce à leur cuir et leur toison épaisse, et de se déplacer sur n'importe quel terrain, y compris dans des endroits escarpés où vaches et chevaux auraient beaucoup de difficultés à évoluer (Bonnaire 1984, p. 43). Ils peuvent également pâturer au ras du sol et débarrasser le parcours de la neige en hiver pour pouvoir se nourrir. Ces animaux particulièrement rustiques⁸ sont capables d'affronter des périodes de très faibles disponibilités fourragères et il a été noté dans les montagnes kirghizes que les pertes de poids hivernales des yaks étaient inférieures, en pourcentage, à celles des ovins et des caprins conduits sur les mêmes parcours (Bonnaire 1984, p. 40).
- 15 Les chevaux se déplacent vite et loin : ils peuvent parcourir jusqu'à 30 km dans la journée à la recherche de nouveaux parcours. Ils sont moins exigeants que les vaches et peuvent trouver à se nourrir même sur une steppe désertique de *Stipa* et *Allium* (Blanc & Oriol 2009, p. 27).
- 16 Les chameaux sont surtout élevés dans la région de Jinst et Bogd, car ils sont bien adaptés à la steppe désertique, y compris arbustive, mais aussi à la végétation des zones hydromorphes salines car ils sont capables de supporter une quantité de sel relativement élevée. Ils peuvent parcourir de très grandes distances, plus de 60 km par jour, et pâturer des espaces dépourvus de ressources en eau. Ils constituent des montures confortables en hiver lorsqu'il fait très froid, et sont capables de transporter des charges lourdes jusque dans des zones escarpées, facilitant ainsi la migration dans les parcours de haute montagne en été.
- 17 Ces différentes espèces animales remplissent des fonctions complémentaires. Elles fournissent l'alimentation et la boisson des éleveurs grâce à leur viande et à leur lait (les éleveurs utilisent le lait de vache, de yak, de brebis, de chèvre, de jument et de chamelle). La laine de mouton constitue la matière première pour la fabrication du feutre destiné à la protection de la yourte et des hommes (double des bottes) ; la laine de chameau et de yak sert à confectionner des vêtements, celle des chèvres du cachemire. Les troupeaux fournissent aux éleveurs du cuir, ainsi que leurs moyens de chauffage (bouses séchées des animaux), et servent pour la locomotion (chevaux, bœufs de trait, chameaux).

Les disponibilités fourragères, l'accès à l'eau et la protection contre le vent à la base de l'organisation pastorale

- 18 Si les disponibilités fourragères sont variables dans l'espace — la géomorphologie (substrat, relief, profondeur des sols, exposition des versants, hydrographie) jouant un rôle très important dans la constitution d'une mosaïque de couverts végétaux qui peuvent être exploités de manière complémentaire par les différents types de ruminants — elles le sont aussi dans le temps. La période végétative est très courte : les animaux disposent d'un fourrage jeune de mai à août et, le restant de l'année, ils pâturent un fourrage âgé qui sèche sur pied et dont la quantité, la digestibilité et la valeur nutritive diminuent au fil du temps. La période critique se situe au printemps, lorsque les plantes vivaces ont redémarré en puisant sur leurs propres réserves alors que leur activité photosynthétique n'en a pas encore permis la reconstitution ; de plus, les jeunes pousses sont appétentes, à un stade où les plantes sont très fragiles.

- 19 Les déplacements des éleveurs et le mode d'exploitation du milieu sont régis par la recherche de ressources pastorales, fourrages et eau douce, variables selon les saisons (et les années), mais aussi d'abris naturels contre le vent en hiver et au printemps. Les campements d'hiver sont situés, dans l'ensemble des régions, dans les vallées secondaires des zones de moyenne montagne (altitude en général inférieure à 2 000 m) qui sont protégées du vent par leur orientation et leur faible largeur. Les éleveurs s'installent au bas des versants situés à l'adret, où la neige fond plus vite et où les températures apparentes sont plus élevées. La neige fournit la ressource en eau pour les hommes et le cheptel. Ces zones privilégiées ne sont pas très étendues et constituent un facteur limitant pour le développement du système pastoral : elles n'offrent en général qu'une part limitée des ressources fourragères disponibles (un dixième seulement dans les régions du Khangai, par exemple) alors qu'elles doivent procurer des ressources au troupeau pendant le tiers de l'année (Gautier & Le Bahers 2005, p. 18).
- 20 Au printemps, les vents sont violents et la neige commence à fondre : les éleveurs recherchent toujours des zones abritées du vent, mais disposant d'un puits, d'une source, ou d'un cours d'eau permanent dont les eaux commencent à dégeler : les vallées sèches dépourvues de point d'eau ne peuvent donc plus être utilisées.
- 21 En été les vallées larges à fond plat, qui n'offrent que peu de protection au vent en hiver et au printemps, peuvent être utilisées par les éleveurs. Dotées de ressources fourragères relativement denses qui sont en cette saison à l'optimum de leur production et de leur valeur nutritive, elles permettent la concentration des familles et des troupeaux. Les éleveurs y séjournent souvent jusqu'à l'entrée en dormance des plantes en automne, tant que le climat le permet, et ce à la condition de ne pas effectuer des prélèvements trop importants qui compromettraient le redémarrage de la croissance au mois de mai suivant (*cf. supra*). Historiquement, les éleveurs qui possédaient le cheptel le plus nombreux quittaient souvent les premiers ces parcours afin de préserver l'intégrité de la ressource (*cf. infra*). Les bovins demeurent à proximité des campements, sur les parcours les plus riches des fonds de vallée ou du pourtour du lac endoréique à Bogd, tandis que les petits ruminants, entraînés par les caprins et conduits par les éleveurs à cheval, pâturent les espaces environnants plus escarpés, tels que les versants immédiatement accessibles depuis les vallées. Les chevaux et les chameaux, au déplacement plus rapide, s'éloignent davantage du campement, sauf lorsque les femelles sont traites (*cf. infra*). Ils peuvent aller pâture dans les petites vallées sèches qui ne sont pas exploitées en hiver ou au printemps faute d'abri au vent. Dans la région de Jinst et Bogd, ils utilisent la végétation de la steppe désertique du plateau qui ne dispose pas de point d'eau et n'offre aucune protection au vent. Dans cette même région, certains éleveurs de yaks ne descendent pas dans la vallée de la rivière Touin ou autour du lac Orog en été, mais montent dans les estives à une altitude de plus de 2 500 m. À proximité des sommets, le relief est plus doux et la steppe d'altitude est composée d'une végétation comparable à celle des vallées principales du Khangai. Ils n'ont pas de bovins mais des yaks, capables de supporter des températures très basses et d'exploiter ce type de milieu escarpé (Blanc & Oriol 2009, p. 25).
- 22 Deux périodes de l'année sont donc particulièrement difficiles : l'hiver, très rigoureux, où les espaces utilisables par les hommes et les troupeaux ne sont pas très étendus et n'offrent qu'une végétation rare et peu nutritive ; le printemps, période de

redémarrage lent de la végétation, au cours de laquelle les vents violents et les températures encore basses contraignent également fortement la localisation des éleveurs. Au cours de ces périodes, les éleveurs restent dispersés : les campements comptent chacun rarement plus d'une ou deux familles et sont espacés le long des vallées secondaires. La disponibilité en parcours d'hiver constitue sans nul doute un facteur limitant pour les effectifs animaux dans chacune de ces régions.

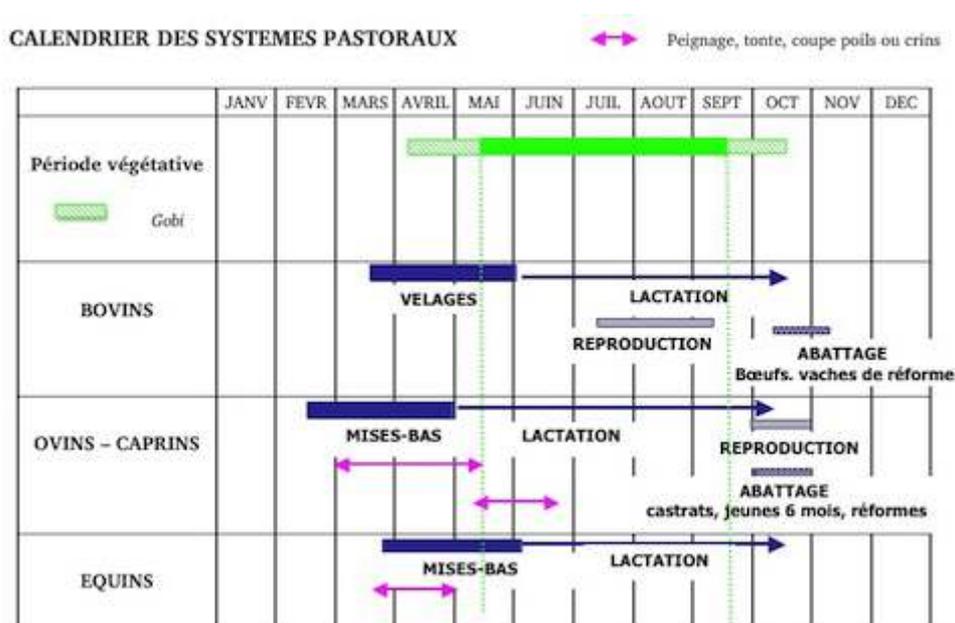
Un cycle des animaux calé sur les disponibilités fourragères

- 23 Face à une variabilité aussi forte des disponibilités fourragères au cours de l'année, la logique de fonctionnement du système pastoral de ces régions a consisté et consiste toujours, sauf exception (*cf. infra*), à tirer parti au maximum de la période d'abondance fourragère pour stocker des produits et effectuer des reports vers la saison d'étiage fourrager. Les animaux eux-mêmes sont capables d'accumuler des réserves sous forme de graisse qui leur permettent de faire face en hiver à la raréfaction des disponibilités fourragères et à la diminution de leur valeur nutritive. Le calendrier de reproduction des différentes espèces est calé sur la courbe de croissance des fourrages. Les mises-bas ont lieu au printemps : de février à début avril pour les brebis, de fin février à début mai pour les chèvres, de mi-mars à mi-mai pour les juments, en avril et en mai pour les vaches et les femelles yaks, et de début mars à mi-mai pour les chamelles. La production de lait sert, au démarrage, à la nourriture des nouveau-nés. La traite ne commence que deux ou trois mois après la mise-bas, quand les jeunes sont suffisamment solides et commencent à avoir une alimentation mixte, en partie basée sur la consommation de fourrages jeunes très digestibles, et lorsque l'alimentation des mères s'améliore grâce à l'accroissement des disponibilités fourragères et l'amélioration de leur valeur nutritive (digestibilité et taux de protéines). Les jeunes sont séparés des mères pendant la journée. Ils ne les rejoignent qu'au moment de la traite car ils consomment une partie du lait et ne seront sevrés qu'à la fin de la lactation des mères à l'automne. Leur présence est également nécessaire car ils amorcent la traite et la terminent.
- 24 Les vaches et les femelles yaks sont traitées une à deux fois par jour, les chamelles une fois par jour, et les juments six à sept fois par jour. Les chèvres sont traitées deux fois par jour au pic de lactation, de juin à septembre, une seule fois par jour en mai et en septembre. Le calendrier de reproduction permet de faire coïncider le pic de lactation des mères avec celui des disponibilités fourragères et ainsi de tirer parti au mieux de celles-ci. Le lait sert à fabriquer différents types de produits laitiers (crèmes, yaourts, laits fermentés, fromages, alcool) dont une partie est stockée pour la consommation hivernale. Cependant, les mises-bas interviennent à un moment critique, alors que les disponibilités fourragères sont au plus bas et que le climat est encore très rude en raison des vents violents. En effet, une forte mortalité touche les animaux en bas âge ainsi que les mères les plus fragiles, en raison du froid et de la malnutrition, mais aussi à cause des prédateurs du loup pour qui le printemps est aussi une période de soudure.
- 25 Les abattages d'animaux sont effectués majoritairement à la fin de la saison de forte disponibilité fourragère, en octobre dans le nord et en novembre dans le sud, lorsque les animaux sont dans leur meilleur état corporel. Sont abattus en priorité les animaux les plus faibles, âgés ou malades, qui auront du mal à passer l'hiver, mais en fonction de la composition du cheptel, d'autres types d'animaux peuvent être aussi abattus pour

assurer les besoins de la famille. Les éleveurs fabriquent de la viande séchée avec les membres (consommation après le dégel jusqu'en juillet) et congèlent le tronc (consommation exclusivement hivernale) (Blanc & Oriol 2009, p. 67, Gautier & Le Bahers 2005, p. 24). En automne, l'hygrométrie particulièrement faible et les températures basses facilitent la transformation et la conservation de la viande. En été, selon les besoins de la famille, les éleveurs peuvent abattre des animaux lorsque ceux-ci ont commencé à reconstituer leurs réserves.

- 26 Le printemps est également la période de récolte des laines et poils des animaux : peignage du cachemire des caprins en avril, coupe de laine des chameaux en mai, coupe des crins de chevaux en mars-avril et tonte des ovins en juin et juillet.
- 27 Le calendrier de travail est donc bien chargé pendant la durée de la période végétative : surveillance des mises-bas et des nouveau-nés, en particulier pour les petits ruminants, tonte et peignage des animaux, transformation de la laine en feutre, traite et transformation des laits puis abattage et transformation des viandes.

Figure 2. Calendrier d'élevage des systèmes pastoraux



Un système pastoral devenu semi-nomade avec la collectivisation (1958-1992) ; à Batsumber, un élevage bovin laitier sédentaire

- 28 Dans l'ensemble des régions étudiées, le fonctionnement du système pastoral montre une grande permanence au cours de l'histoire. La période de la collectivisation s'est néanmoins traduite par des modifications : passage à un système semi-nomade, avec la construction d'abris pour l'hiver, parfois aussi pour le printemps, et la constitution de stocks fourragers chaque année par les éleveurs et par la coopérative ; réalisation de stocks d'urgence à l'échelle nationale ; utilisation de l'ensemble des étages et des zones écologiques grâce à l'aménagement de points d'eau et au creusement de puits mécaniques ou motorisés ; planification des déplacements des éleveurs ; ajustement des

effectifs à la capacité de charge des parcours ; développement des soins vétérinaires et de la prophylaxie ; organisation des filières et mise en place de quotas d'exportation vers l'URSS, etc. Les éleveurs s'insèrent dans une profonde division du travail : spécialisation par ateliers⁹, voire par type de tâche (traite, tonte, etc.), mais aussi délégation d'une partie des décisions à des cadres spécialisés de la coopérative (techniciens vétérinaires, agents de santé comme la sélection génétique, la gestion des parcours, l'entretien des infrastructures, les prélèvements sur les troupeaux). La spécialisation des éleveurs vise à faire coïncider les besoins des différents types d'animaux à la diversité spatiale des ressources disponibles, mais ne permet plus à la complémentarité entre espèces de s'exercer sur un même parcours, ce qui engendre souvent un déséquilibre entre les populations végétales (Gautier & Le Bahers 2005, p. 30). Cette spécialisation renforcée pourra également entraîner des difficultés d'adaptation pour certains éleveurs lors du retour à l'élevage privé polypécifique dans les années 1990. Le maintien d'un troupeau privé d'une cinquantaine de têtes par famille permet toutefois souvent de diversifier les tâches des éleveurs, sauf dans certaines coopératives, comme dans le Khangai où les troupeaux privés devaient être conduits avec le bétail collectivisé, en ateliers spécialisés (Gautier *et al.* 2005, p. 31).

Photos 6 & 7. Abris d'hiver (Khentii)



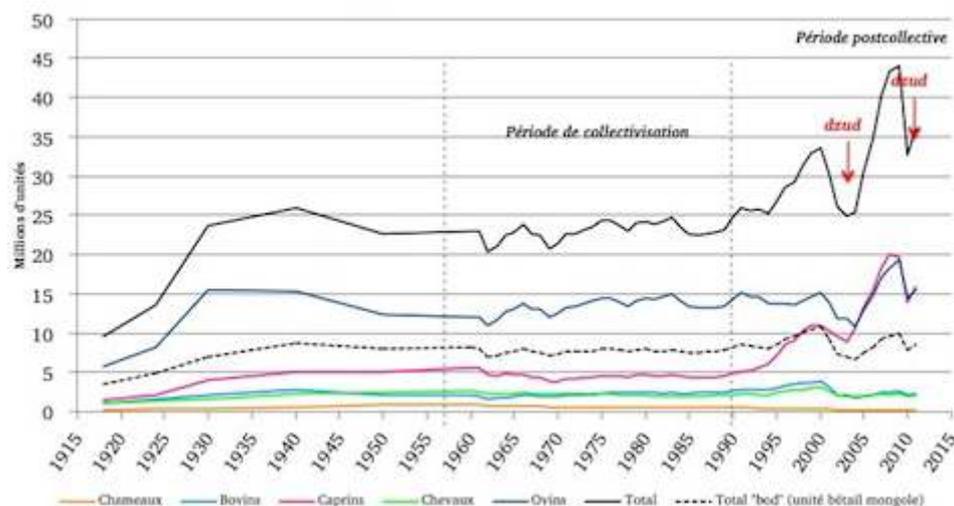
Devienne (juin 2006)



Devienne (juin 2007)

- 29 La collectivisation n'empêche pas le maintien d'inégalités économiques et sociales : les cadres de la coopérative (administrateurs, comptables, chefs de brigade, vétérinaires, médecins, etc.) reçoivent les rémunérations les plus élevées, suivis des infirmiers, instituteurs, jardiniers et des différentes catégories d'éleveurs spécialisés ; l'élevage de chameaux et de chevaux est mieux rémunéré car il requiert un savoir-faire plus important (Blanc & Oriol 2009, p. 39). Les éleveurs locaux, restés sur les parcours utilisés par leur famille et possédant un cheptel privé, sont mieux lotis que les nouveaux arrivants : ceux-ci n'ont le plus souvent que très peu de cheptel privé, voire pas du tout, et travaillent soit dans les ateliers d'engraissement très mobiles, dont les déplacements ne s'appuient pas sur les droits coutumiers d'accès aux parcours prévalant avant la collectivisation, soit dans les petits districts qui abritent l'ensemble des services de la coopérative (services techniques et administratifs liés à l'élevage, école, services médicaux, bibliothèque, commerces) (Gautier *et al.* 2005, p. 33).
- 30 La régulation des effectifs sur les parcours par rapport à leur capacité de charge, combinée aux prélèvements sur le cheptel reproducteur des coopératives, nécessaires pour satisfaire les quotas d'exportation élevés instaurés avec l'URSS (Worden *et al.* 1991, p. 165), contribue à la stagnation globale du cheptel mongol pendant la période de collectivisation. Cette stagnation contraste avec la forte augmentation enregistrée après la « réforme pastorale » et la redistribution du cheptel de 1929 : le cheptel national était alors passé de 10 millions en 1920 à plus de 25 millions de têtes en 1940.

Figure 3. Évolution du cheptel mongol de 1918 à aujourd'hui : des variations brutales depuis la décollectivisation



Humphrey & Sneath (1999 p. 231), FAOSTAT et National Statistical Office of Mongolia

- 31 À Batsumber l'évolution est différente puisque, à partir de 1972, la coopérative est scindée en deux parties : une coopérative d'éleveurs, qui fusionne avec celle du district voisin et une ferme d'État. Les éleveurs de l'ancienne coopérative peuvent choisir entre déménager pour rejoindre la coopérative voisine ou s'employer dans la ferme d'État. Ils ont alors le droit de conserver un cheptel privé de 16 têtes maximum (2 chevaux, 4 bovins, 10 ovins-caprins). Par ailleurs, les hommes sont affectés à la culture ou à la garde des troupeaux, tandis que les femmes s'occupent de la traite des vaches (25 vaches par trayeuse). La ferme d'État de Batsumber est composée de sept unités dont deux sont situées sur le territoire du district. L'une d'elles est tournée vers la production de légumes (oignons, pommes de terre, choux et carottes) sur un périmètre irrigué d'un peu moins de 1 000 ha, aménagé dans la vallée principale grâce à la construction d'un barrage dans les années 1970 sur un affluent de la rivière Mandal. L'autre est spécialisée dans la production laitière : elle comporte 800 vaches et utilise l'espace non irrigué. Une partie de la vallée principale et la large vallée d'un affluent de la Mandal à l'ouest sont pâturées en été, tandis que les vallées sèches et les versants en pente douce sont réservés à la fauche. Les versants les moins pentus sont cultivés en fourrages (tournesol, avoine, pois et orge), récoltés et stockés sous forme d'ensilage.
- 32 La ferme d'État est alors équipée de matériel motomécanisé performant, importé d'URSS ou de RDA, et de grandes étables pour la stabulation hivernale dotées de pots trayeurs. L'élevage bovin laitier ne s'inscrit pas dans un système pastoral, mais dans une logique « agricole ». Les vaches, de race Alatau, ont un potentiel de production laitière élevé ; elles sont issues de la sélection génétique soviétique et la semence est importée d'URSS. Pendant les saisons froides, d'octobre à mai, elles sont en stabulation permanente et leur alimentation repose sur des fourrages récoltés et stockés (foin et ensilages) auxquels viennent s'ajouter des aliments concentrés produits par d'autres fermes d'État (son, drèches de brasserie et céréales notamment). Lors des années sèches, quand les récoltes sont insuffisantes, l'unité laitière a recours au fourrage produit par des fermes d'État spécialisées, situées dans d'autres régions de Mongolie. De juin à septembre, les vaches pâturent toute la journée et les rendements peuvent atteindre jusqu'à 30 litres de lait par jour. De nombreuses personnes sont arrivées de

l'ensemble du pays pour compléter la main-d'œuvre disponible sur place car le fonctionnement de ces deux unités requiert une main-d'œuvre importante : trayeuses, ouvriers des brigades d'ensilage et de foin, des brigades d'éleveurs, de cultivateurs, tractoristes, chauffeurs de camion assurant le transport des produits de la ferme et des inputs nécessaires à la production (semences, engrais, aliments du bétail, etc.) mais aussi ouvriers affectés à l'entretien des infrastructures, chefs de brigades (25 à 30 personnes), agronome, zootechnicien, vétérinaire, comptable, etc. Le lait est transporté par camion jusqu'à la capitale où se trouve une entreprise d'État de transformation qui conditionne le lait et fabrique des produits laitiers pour le marché intérieur.

- 33 Les profondes transformations du mode d'exploitation du milieu à Batsumber ne sont pas sans conséquences sur l'évolution de la végétation. Les parcours d'été ont commencé à montrer des signes de surpâturage dès le début des années 1980, comme en témoigne la diminution de la hauteur de l'herbe. L'utilisation des parcours par des vaches aux besoins élevés et par le cheptel privé des anciens éleveurs devenus ouvriers de la ferme d'État, malgré la limite très stricte qui lui est imposée, excède manifestement leur capacité de charge. Les vallées secondaires étroites demeurent en revanche sous-utilisées : sur les versants exposés au nord, les bouleaux tendent à se développer au détriment de la steppe.

Les années 1990-2000 et le passage brutal à l'économie de marché : privatisation du cheptel, dérégulation de l'accès aux parcours et surpâturage

La chute du communisme : de nouvelles conditions économiques et sociales

- 34 Le début des années 1990 est marqué par de profonds bouleversements : la chute du mur de Berlin et le désengagement de la Russie accélèrent l'évolution vers la démocratie et l'économie de marché, amorcée dès la fin des années 1980 dans le sillage de la perestroïka. La perte de l'assistance soviétique et le passage des échanges avec l'ex-URSS en devises convertibles plonge la Mongolie dans une profonde crise économique car l'économie du pays est entièrement dépendante de l'aide soviétique : 98 % de son commerce extérieur s'effectue avec le COMECON, et la totalité du bois, 90 % du cuivre et 70 % de l'énergie électrique sont produites dans des usines construites avec l'aide soviétique (Andreff 1989, p. 302). Le secteur agricole est également très dépendant : l'URSS apporte conseil technique et formation, mais assure aussi l'approvisionnement des unités de production agricole, comme à Batsumber où la ferme d'État laitière ne possédait aucun mâle reproducteur et dépendait de paillettes importées pour la reproduction. La dette mongole est importante (2600 dollars par habitant à la fin des années 1980) et elle est entièrement contractée auprès des pays du COMECON (Andreff 1989, p. 303). Dans ce contexte difficile, la Mongolie se tourne vers le FMI et la Banque mondiale et se lance dans de vastes réformes, parmi les plus radicales du monde socialiste au début des années 1990 : libéralisation rapide des prix et du commerce, plan ambitieux de privatisation et désengagement massif de l'État afin d'assainir les finances publiques.

- 35 Dès 1992, toutes les coopératives sont démantelées : la terre revient à l'État et le bétail est redistribué. Les fermes d'État sont privatisées et sont transformées en sociétés par actions, ces dernières étant réparties entre les anciens salariés. L'élevage mongol est placé brutalement sans protection face à la concurrence internationale. Le désengagement de l'État se traduit par l'absence ou la déficience des structures et du soutien publics dans des domaines très importants pour la sécurité et la durabilité des foyers, situation nouvelle qui contraste singulièrement avec l'interventionnisme de l'époque socialiste (Mearns 2004, p.139). Les réformes économiques ont pour conséquence la dégradation, voire l'effondrement du système éducatif, sanitaire, culturel et commercial dans les campagnes mongoles (Gardelle 2010, p. 53). Avec la disparition des coopératives, de nombreux services auxquels avaient accès les éleveurs ne sont plus pris en charge : les infrastructures hydrauliques ne sont plus entretenues, les transports par camion pour les déplacements des éleveurs entre les parcours saisonniers ne sont plus assurés, les services vétérinaires sont considérablement réduits, les stocks fourragers d'urgence disparaissent avec la faillite des anciennes fermes d'État privatisées qui étaient chargées de les constituer, tandis que les structures de commerce, pour l'approvisionnement et la vente des produits de l'élevage, très efficaces sous la tutelle soviétique, s'effondrent à partir de 1990 (Gardelle 2010, p. 39).
- 36 L'absence de débouchés pour les produits de l'élevage, conséquence de l'arrêt des exportations vers les pays du COMECON et du recul du marché intérieur qui accompagne la crise économique, ainsi que le manque d'infrastructures d'acheminement engendrent de graves difficultés pour les éleveurs. Pour commercialiser leurs produits, ceux-ci doivent le plus souvent parcourir de longues distances afin de rejoindre les centres urbains très dispersés sur le territoire. L'alternative pour eux est d'avoir recours à des intermédiaires, des commerçants ambulants avec lesquels ils pratiquent parfois le troc, comme dans l'Arkhangai où les produits laitiers transformés sont échangés contre des produits de consommation courante pendant l'hiver (Gautier & Le Bahers 2005, p. 49). Les éleveurs, isolés dans la steppe, manquent d'informations sur les prix ; l'échange est souvent inégal et aboutit à des prix peu rémunérateurs (Gardelle 2010, p. 39), inférieurs de 15 % aux prix du marché local dans l'Arkhangai (Barral 2006, p. 19) voire de moitié pour la laine de chameau dans le Gobi (Blanc & Oriol 2009, p. 79). Les hommes d'affaires chinois ont tendance, depuis les années 1990, à prendre la première place sur le marché des produits de l'élevage. C'est le cas notamment pour le cachemire : grâce à leurs coûts très bas de transformation, ils peuvent généralement offrir un prix plus élevé que les industriels mongols, bien qu'ils ne versent pas de complément pour la qualité de la fibre (Blanc & Oriol 2009, p. 77). Suite à la libéralisation du commerce, grâce à l'augmentation de la demande internationale, le cachemire est en effet le seul produit de l'élevage à dont le prix n'a connu qu'une faible diminution (malgré de fortes fluctuations néanmoins). La Mongolie est le deuxième producteur mondial de cachemire derrière la Chine ; elle réalise 90 % de ses exportations sous forme de cachemire sans poils, non fini. Le restant de la transformation, et donc l'essentiel de la valeur ajoutée, est réalisé dans les pays importateurs, en particulier en Chine (Blanc & Oriol 2009, pp. 78-79).
- 37 La privatisation des entreprises d'État et le passage à l'économie de marché se traduisent par la faillite de bon nombre d'entre elles. Ce processus est d'autant plus

rapide que les liens économiques étroits qui les unissaient les unes aux autres provoquent un effet « domino ». La dissolution des coopératives entraîne la disparition de nombreux emplois administratifs et la suppression d'une grande partie des services dont bénéficiaient les éleveurs. Une part importante de la population se retrouve ainsi au chômage au début des années 1990 et se tourne vers l'élevage, en l'absence d'autres opportunités d'emplois : le nombre de familles d'éleveurs double à l'échelle nationale au début des années 1990, et le pourcentage de la population active engagée dans l'élevage passe de 17 % en 1990 à 35 % en 1995 (Mearns 2004, pp. 139-140).

- 38 Ce mouvement est rendu possible par les conditions d'accès aux parcours : avec la décollectivisation, la propriété de la terre revient à l'État, qui décentralise la gestion de l'accès aux parcours à l'échelle du district. L'administration locale se contente de veiller au respect de l'utilisation des parcours saisonniers, en particulier des pâturages d'hiver, ainsi qu'à la mise en défens des aires de fauche, mais elle se dispense de prendre en charge la régulation des effectifs d'animaux. De plus, la réglementation de l'utilisation des parcours demeure peu contraignante. La loi sur la terre de 1994 est censée offrir un cadre pour une utilisation durable des parcours : elle rend théoriquement possible l'utilisation exclusive de parcours par un groupement d'éleveurs et en interdit l'accès aux autres éleveurs, sauf cas d'urgence. Cette loi reste néanmoins floue et peu explicite sur les modalités de son application (Mearns 2004, p. 141). La loi sur la privatisation des terres de 2000, quant à elle, ne concerne pas les parcours qui demeurent libres d'accès pour les éleveurs, mais uniquement les emplacements des campements hivernaux et printaniers (voire automnaux dans certaines régions) qui sont officialisés mais non privatisés. Dans le même temps la pression fiscale qui s'exerce sur les éleveurs n'est pas importante et ne constitue pas un frein à l'accumulation d'animaux ; elle est calculée sur la base du recensement des animaux qui reste très difficile à effectuer avec précision. L'absence de toute régulation des effectifs contraste singulièrement avec la période précédente, dans un contexte où l'augmentation très forte du nombre d'éleveurs mais aussi, comme nous allons le voir, de leur hétérogénéité rend très difficile l'établissement d'une coordination entre éleveurs pour la gestion des parcours (Mearns 2004, p. 141).
- 39 Cette situation inédite ouvre la voie à une augmentation rapide du cheptel que rendent nécessaire l'évolution défavorable des prix de la plupart des produits de l'élevage et la dégradation de la situation économique générale, qui tend à accroître le nombre de personnes dépendant de l'élevage. Les éleveurs sont plus nombreux et contribuent à assurer la subsistance des membres de leur famille vivant dans les centres urbains lorsqu'ils produisent un surplus suffisant.

Vers une « privatisation » de l'utilisation des parcours d'hiver ?

- 40 La redistribution des moyens de production des coopératives lors de leur dissolution s'est effectuée dans l'ensemble du pays selon le même principe. En 1990, chaque membre de la coopérative s'est vu remettre différents types de coupons contre lesquels il a pu obtenir du cheptel, un abri d'hiver pour les animaux, un véhicule ou autre équipement (écrémeuse, baratte, etc.). Les modalités de redistribution ont néanmoins été différentes selon les districts (Fernandez-Gimenez 2001, p. 52), comme le montre la situation dans les différentes régions étudiées. Dans les districts de Öndör Ulaan, Tariat et Khangai, le bétail est redistribué entre les seuls éleveurs grâce à des coupons spéciaux dont la valeur est variable selon l'ancienneté de l'éleveur, le poste qu'il

occupait et la taille de sa famille, les fonctionnaires ayant été exclus de cette redistribution. À Jinst et Bogd, la redistribution du cheptel a été égalitaire entre les éleveurs, et le personnel non-éleveur de la coopérative a reçu lui aussi du cheptel, mais moitié moins que les éleveurs. En revanche à Bulgan, la redistribution a été très inégalitaire : tous les éleveurs ont reçu des coupons, mais lors de la séance de redistribution qui s'est déroulée en plein hiver dans des conditions climatiques difficiles, tous n'étaient pas présents. Même si l'octroi de coupons a été équitable, certains n'ont obtenu que quelques têtes de bétail en échange de ceux-ci, alors que d'autres, proches des anciens cadres de la coopérative, plusieurs dizaines ; certains enfin n'ont jamais rien pu obtenir en échange de leurs coupons.

- 41 Néanmoins, dans toutes les régions, la majorité des éleveurs familiaux ont surtout redémarré leur activité après la décollectivisation sur la base du cheptel privé qu'ils avaient conservé pendant la coopérative. Les néo-éleveurs, pour leur part, ont acquis du cheptel en échange de leurs coupons ou, plus rarement, l'ont acheté grâce à un capital acquis indépendamment de ce processus de redistribution. À Batsumber, après la faillite de la société qui avait succédé à la ferme laitière d'État, la plupart des éleveurs, ne connaissant pas le fonctionnement des actions, n'ont pas pu récupérer d'animaux et sont devenus, ou redevenus, éleveurs nomades sur la base de leur seul cheptel privé. Des investisseurs, détenant un capital plus ou moins important, ont racheté le cheptel laitier de la société, et ont soit racheté aussi une partie des bâtiments de l'ancienne ferme, soit construit une étable neuve. Il s'agissait de personnes extérieures à la région, le plus souvent originaires de la capitale nationale proche, ou d'anciens cadres ou ouvriers spécialisés de la ferme d'État (tractoristes, chauffeurs, mieux rémunérés qu'un ouvrier agricole). Plusieurs d'entre eux s'étaient enrichis grâce à des activités commerciales menées pendant la période mouvementée du passage à l'économie de marché : commerce risqué, mais rémunérateur, entre la Russie et la Chine grâce au Transmongolien, commerce d'animaux en tirant parti des différences intra-régionales de prix, etc.
- 42 La redistribution des abris d'hiver s'est partout faite de manière inégale et a entraîné une forme de privatisation des campements d'hiver et de printemps. L'accès à ces abris, et donc aux parcours environnants, a été déterminé par l'usage coutumier ou par l'influence politique et sociale et le capital financier dont disposaient les éleveurs. Ces derniers ont récupéré, à la faveur de la décollectivisation, les abris d'hiver qu'ils utilisaient sous la coopérative, et qui étaient souvent situés sur des parcours que leurs familles utilisaient depuis plusieurs générations. Les néo-éleveurs, auparavant simples employés dans l'administration ou les services de la coopérative, et qui par conséquent ne disposaient pas de réseau familial, n'ont eu accès ni aux abris ni aux parcours d'hiver. Les anciens cadres de la coopérative, en revanche, ont bénéficié de coupons de plus forte valeur et de meilleures informations lors de la redistribution, et ont ainsi souvent pu récupérer des abris d'anciens ateliers spécialisés (ateliers de jeunes animaux, centre vétérinaire...), généralement situés sur des parcours privilégiés¹⁰. Sans que l'on puisse parler de réelle privatisation des parcours puisque la terre reste propriété de l'État, dans tous les cas, les éleveurs utilisent majoritairement les parcours sur lesquels se déplaçaient leurs parents, et parfois leurs grands-parents ou les générations précédentes (Fernandez-Gimenez 2001, p. 63). La possession d'un abri d'hiver renforce la position de son propriétaire sur les parcours environnants, et leur permet de réserver à leur famille, nucléaire ou élargie, l'usage exclusif des parcours

d'hiver et de printemps si la charge en bétail le rend nécessaire. Les familles qui ne peuvent invoquer un droit d'usage de parcours d'hiver, et qui n'ont pas accès à un abri, sont contraintes d'adopter d'autres formes de déplacement. Généralement à la tête de plus petits troupeaux, elles demeurent à proximité des centres de districts situés dans les vallées principales dans l'Arkhangai et le Gobi, au sein des parcours d'été. Cette situation présente de nombreux inconvénients : ces espaces offrent une moins bonne protection contre les vents froids d'hiver, ce qui tend à fragiliser les éleveurs concernés, tandis que leur utilisation à l'année ne concourt pas à leur meilleure préservation puisqu'elle interdit toute période de repos, notamment au printemps et en début d'été, lorsque les plantes vivaces ont épuisé leurs réserves pour démarrer un nouveau cycle et qu'elles n'en ont pas encore accumulé de nouveau.

- 43 Les néo-éleveurs à la tête de troupeaux importants peuvent parfois utiliser leur influence politique et sociale pour utiliser des parcours d'hiver sans y avoir de droits coutumiers. C'est le cas à Bulgan, où un ancien vétérinaire ayant réussi à constituer un cheptel de plus de 3 000 têtes en 2006 se déplace à une fréquence plus importante que les autres éleveurs, une vingtaine de fois par an, de parcours d'hiver en parcours d'hiver (Barral 2006, p. 11).
- 44 À Batsumber, les éleveurs qui travaillaient à la ferme d'Etat laitière ne se déplaçaient plus sur les parcours d'hiver. Ils demeuraient dans la vallée principale, à proximité des bâtiments d'élevage où les vaches laitières séjournaient tout l'hiver grâce aux stocks de fourrages. Les éleveurs qui avaient rejoint la coopérative voisine avaient quant à eux quitté le territoire du district. Les abris d'hiver ont ainsi été abandonnés et les droits coutumiers d'utilisation des parcours d'hiver situés dans les vallées secondaires abritées se sont progressivement effacés. Ainsi, lorsque les éleveurs ont entrepris, ou repris, une activité de pasteurs nomades après la faillite de la société par actions, la règle pour l'installation d'abris sur les parcours d'hiver a plutôt été celle du « premier arrivé, premier servi ». Les éleveurs ont pu construire rapidement de nouveaux abris grâce au bois disponible dans la taïga située sur les versants exposés au nord. Certains éleveurs pastoraux sont venus d'autres régions de Mongolie, attirés par la disponibilité en parcours de la région, la plupart des employés de l'ancienne ferme d'Etat spécialisée dans les cultures n'ayant rien récupéré après la faillite de la société privée et n'ayant pas eu les moyens de se lancer dans l'élevage. En revanche les investisseurs qui ont racheté les vaches laitières de l'ancienne ferme d'Etat se sont lancés dans le même système d'élevage que celle-ci : les vaches pâturent en été sur les mêmes parcours que le bétail des éleveurs pastoraux, mais sont rentrées à l'étable chaque soir. Elles y séjournent tout l'hiver, au cours duquel elles sont alimentées avec des fourrages stockés, du foin récolté sur les zones de fauche mises en défens, des fourrages cultivés sur des terres situées dans l'ancien périmètre irrigué de la ferme d'Etat, voire achetés. Ces entrepreneurs se lancent également dans la sélection génétique et sont parvenus à faire interdire les taureaux de race mongole sur les parcours d'été pour préserver la qualité génétique de leur troupeau.

Un mouvement général d'accroissement du cheptel

- 45 Les éleveurs, dans leurs nouvelles unités de production familiales, mettent en œuvre un système pastoral semi-nomade : ils utilisent des abris fixes en hiver et récoltent un peu de foin à la faux sur des zones mises en défens par les autorités locales (généralement les mêmes que pendant la période collective). En fonction du type de déplacement

qu'ils effectuent, ils ont parfois été conduits à échanger une partie du cheptel qu'ils ont reçu lors de la redistribution, afin de conserver des animaux adaptés au type de parcours qu'ils utilisent (Blanc & Oriol 2009, p. 41).

Photo 8. Équipement des éleveurs : yourte, char à bœufs, enclos pour les jeunes animaux (Batsumber)



Devienne (juin 2006)

- 46 Les déplacements des éleveurs au sein du district sont quelque peu modifiés : le défaut d'entretien des infrastructures hydrauliques tend à réduire le degré d'utilisation des parcours dépourvus de point d'eau naturel en été, et trop exposés aux vents en hiver ; seuls les animaux capables de se déplacer rapidement (chameaux, chevaux) peuvent encore les utiliser. Par ailleurs, le manque de moyens de transport rend plus difficiles les déplacements de grande amplitude. La moitié des éleveurs ont acquis une moto et seuls les éleveurs les plus aisés (10 à 15 % des éleveurs) continuent à pouvoir se déplacer grâce à des véhicules motorisés à quatre roues (fourgon d'importation russe ou 4x4). Certains reprennent les déplacements avec les chars à bœufs ou avec les chameaux, mais beaucoup ont recours aux services d'un éleveur plus aisé qui dispose d'un camion. Cet échange peut prendre plusieurs formes : les éleveurs se contentent simplement de payer l'essence ou échangent ce service contre d'autres dans le cadre d'un groupe d'entraide de trois ou quatre familles (hot ajl) qui se déplacent et travaillent ensemble. Les plus petits éleveurs — qui possèdent un troupeau insuffisant pour pouvoir assurer leur propre subsistance — essaient de se faire embaucher comme salarié d'un éleveur « patronal » qui possède un troupeau trop important pour pouvoir l'élever seul. Ces éleveurs patronaux emploient une ou deux familles salariées qui se déplacent avec lui, parfois sur de grandes distances, et peuvent ainsi profiter des parcours d'hiver de leur « patron ». Certains de ces petits éleveurs ne parviennent pas à se faire employer comme salariés mais prennent des animaux en gardiennage afin de

compléter le produit de leur élevage : des habitants des centres urbains ou des éleveurs ayant un troupeau trop important pour leur main-d'œuvre leur confient du cheptel en échange de tout ou partie des produits laitiers, parfois complétés d'un salaire. Les propriétaires urbains récupèrent la laine, le cachemire et la viande nécessaire à leur consommation. Les éleveurs qui ont un cheptel trop nombreux pour la main d'œuvre dont ils disposent ne confient que des femelles, en général pendant la période de traite au cours de laquelle ils ne prélèvent qu'occasionnellement des produits laitiers. Les éleveurs « gardiens », à la différence des salariés, ne se déplacent pas sur les mêmes parcours que les propriétaires, et leur type de déplacement dépend de leur origine familiale. Les éleveurs familiaux indépendants qui n'ont pas de droits coutumiers sur les parcours d'hiver s'installent quant à eux bien souvent à l'année sur les parcours d'été. Par ailleurs, des projets de développement qui interviennent dans les différentes régions et qui encouragent ces familles à développer le maraîchage tendent à accélérer ce processus de sédentarisation.

Photo 9. Le transport le moins coûteux : le char à bœufs (Batsumber)



Devienne (juin 2006)

- 47 La conduite¹¹ des élevages reste globalement la même qu'auparavant, bien que les soins vétérinaires et la prophylaxie tendent à disparaître. Les animaux sont généralement de race locale, car elle est adaptée aux conditions difficiles du milieu. Les éleveurs produisent avant tout pour leur autosubsistance des produits laitiers divers, des viandes congelées et séchées, de la laine pour le feutre, des bouses séchées pour le combustible, des peaux, etc. Toutes les familles abattent en novembre du bétail dont la viande est conservée pour l'hiver et le printemps par séchage ou congélation. À partir de la fin du printemps ces réserves s'épuisent et sont relayées par l'abattage de petit bétail qui est directement consommé. Les laits traités en été (vache, chèvre, brebis, jument, chamelle) sont en partie consommés directement mais, pour l'essentiel, sont

transformés afin de pourvoir à la consommation familiale du reste de l'année. Les familles doivent également dégager un revenu monétaire pour se procurer des provisions alimentaires (farine, sucre, sel) et des produits de consommation courante (vêtements, renouvellement de la toile protectrice du feutre de la yourte, savon, etc.), et pour payer la coûteuse scolarisation des enfants. Les produits non consommés sont vendus : les peaux des animaux abattus pour l'autoconsommation et, au printemps et au début de l'été, les poils et crins, en particulier le cachemire qui est un produit de vente rémunérateur. Les familles qui produisent des surplus au-delà de leurs besoins de consommation peuvent également vendre des animaux de réforme¹², le plus souvent à l'automne, ainsi que des produits laitiers dont le prix en hiver est plus élevé. La trésorerie des familles est souvent critique à la fin de l'hiver, véritable période de « soudure » : la vente de cachemire qui intervient dès le mois d'avril – le peignage des chèvres est la récolte de fibre la plus précoce dans l'année – est alors cruciale car les réserves de produits laitiers sont souvent épuisées. Les éleveurs les plus pauvres sont souvent conduits à peigner le cachemire plus tôt afin de dégager un revenu monétaire leur permettant de faire face aux besoins alimentaires de la famille. Mais le peignage est alors plus difficile et les animaux souffrent du froid, en particulier les femelles pendant la période de mise-bas, ce qui affecte leurs performances zootechniques.

- 48 Dès le début des années 1990, les prix payés aux producteurs s'effondrent : le prix est divisé par plus de deux pour la viande de mouton par exemple, et par cinq pour la laine. Ils se maintiennent ensuite à un niveau relativement bas (pour la viande, 0,40 \$/kg au milieu des années 1990 et 0,50 \$/kg en 2009), à l'exception du cachemire, dont le prix connaît d'importantes fluctuations, et des produits laitiers frais vendus à la capitale Oulan-Bator. Les prix diffèrent suivant le circuit de commercialisation emprunté : les prix les plus bas étant pratiqués par les collecteurs privés qui parcourent la steppe, il est beaucoup plus intéressant pour les éleveurs d'aller vendre directement leurs produits dans les centres urbains. Cela ne leur est pas toujours possible car cela dépend de la saison et de la localisation des parcours saisonniers, mais surtout du moyen de transport dont ils disposent. De fait, à cheval, il n'est pas possible de transporter plus de 40 l de lait ou de lait de jument fermenté (*ajrag*) ; en char à bœufs la quantité est plus importante, mais le transport est lent. Cependant, d'autres moyens de transport sont possibles. En moto (ce qui représente un investissement d'environ 1 000 \$), le transport est rapide mais la quantité transportée demeure faible. La jeep, dont ne disposent en général que des éleveurs patronaux, permet d'emporter de plus grandes quantités. Les propriétaires de jeep limitent le plus souvent leurs dépenses en essence en collectant et transportant les produits de plusieurs voisins. La région de Batsumber est avantagée puisque le train transmongolien passe dans la vallée principale et permet aux éleveurs de faire l'aller et retour journalier à la capitale pour y vendre du lait, du lait de jument fermenté, de la crème et des fromages. Le différentiel de prix avec le marché local est si élevé (du simple au double) que certaines familles d'éleveurs aisés qui disposent d'une jeep n'hésitent pas à envoyer l'un des leurs faire 6 à 7 h de trajet 3 fois par semaine, voire tous les jours, sur des pistes en mauvais état, pour livrer leurs produits laitiers à la capitale. Cette stratégie commence à se développer à Batsumber, mais aussi, quoique beaucoup plus timidement, à Bulgan, pourtant bien plus distant de la capitale (Barral 2006, p. 19).
- 49 À Batsumber, les éleveurs cherchent également à produire du lait d'hiver, beaucoup mieux payé que le lait d'été : les éleveurs sédentaires qui, en hiver, abritent leurs

vaches à l'étable et les nourrissent avec des fourrages conservés, parviennent sans trop de difficultés à produire du lait au cours de cette saison. Certains éleveurs pastoraux tentent de faire de même, incités par les prix élevés que leur offrent même les collecteurs privés. Il s'agit des éleveurs les plus importants (100 à 200 têtes au total, dont 15 à 20 vaches, voire plus, 10 à 15 juments et 30 à 50 petits ruminants environ), qui achètent des aliments et des fourrages complémentaires pour prolonger la lactation de leurs mères laitières (vaches, chèvres et éventuellement chamelles). Lorsqu'ils ont la trésorerie suffisante ils investissent dans de petits tracteurs (moins de 30 chevaux) importés de Corée du Sud ou du Japon pour récolter de plus grandes quantités de foin sur les espaces collectivement mis en défens.

Photo 10. Tracteur, rateau-faneur et chariot pour les foins (Batsumber)



Devienne (juin 2006)

- 50 Dans un contexte marqué par des prix peu élevés et par de fortes variations interannuelles du climat et des disponibilités fourragères, chaque éleveur a intérêt, quand il en a les moyens, à accroître son troupeau pour se prémunir contre ces risques, et pour tenter d'installer ses enfants comme éleveurs. Cet accroissement est rendu possible par l'absence de régulation des effectifs sur les parcours depuis la privatisation des troupeaux. Le minimum pour l'installation d'un couple correspond au seuil de survie pour une famille comportant deux adultes et deux enfants : une yourte, fournie par les parents de l'homme, un poêle, des ustensiles de transformation du lait et du mobilier de base, fournis par les parents de la femme, et 50 chèvres de chaque côté de la famille (ou équivalent, soit au total, 70 ovins ou 10 vaches, cf. note p. 39). Au-delà de ce seuil, les éleveurs peuvent accroître leur troupeau en conservant prioritairement les femelles. L'accroissement est plus rapide avec des petits ruminants, qui mettent bas à deux ans (trois ans pour les bovins) et ont un taux de fertilité et de prolificité plus élevé (0,7 à 0,75 petits sevrés par femelle et par an contre 0,55 seulement pour les vaches ou

0,6 pour les femelles yaks). Le cachemire étant à un prix rémunérateur et la viande peu valorisée, les éleveurs tentent également de conserver les mâles castrés pour avoir un plus grand nombre d'animaux à peigner et ainsi récolter plus de fibres. Dans l'ensemble des systèmes d'élevage, les animaux sont le plus souvent abattus pour l'autoconsommation ou pour la vente, ou encore vendus sur pied à un âge avancé, lorsque leurs dents usées ne leur permettent plus de s'alimenter correctement. Les femelles représentent en effet une capacité de reproduction et d'accroissement du troupeau, tandis que les mâles castrés peuvent servir au transport (chameau, chevaux et bœufs de trait) ou fournissent, pour les caprins, plus de cachemire. Ils constituent un capital sur pied, une forme d'épargne, certes risquée, mais qui peut éviter aux éleveurs en cas de coup dur la décapitalisation en femelles. Lorsqu'un éleveur pauvre n'a pas pu constituer une « réserve » de mâles, il doit puiser sur son cheptel de femelles reproductrices, ce qui a pour inconvénient de compromettre le renouvellement de son troupeau. Plus les éleveurs disposent d'un troupeau important, moins les prélèvements effectués pour l'autoconsommation de la famille ou pour les ventes pèsent sur le troupeau, et plus la capacité d'accroissement est grande. Le processus d'agrandissement tend ainsi à s'accélérer avec la dimension du troupeau familial.

- 51 Au cours des années 1990 le cheptel s'accroît rapidement dans les régions étudiées comme dans l'ensemble du pays et vient à dépasser le niveau le plus élevé que la Mongolie ait connu depuis le début du xx^e siècle (fig. 3). Dans l'Arkhangai, le cheptel atteint en 2000 le double de la capacité de charge estimée, tandis qu'à Jinst et Bogd le cheptel double et s'accroît de près de 60 % en équivalent ovin. À Batsumber, le nombre de chevaux s'accroît de 50 %, celui des bovins de 25 %, tandis que le nombre de chèvres triple quasiment entre 1990 et 2000. Cet accroissement est sans doute en réalité encore plus important, car depuis 1991 les éleveurs ont tendance à sous-estimer leurs effectifs lors du recensement pour diminuer les taxes qu'ils ont à payer sur le cheptel.

Le *zud*¹³, la crise de surpâturage comme seule voie de régulation des effectifs

- 52 Cet accroissement rapide du cheptel conduit le système pastoral des différentes régions dans le cycle du surpâturage. La charge en bétail devient trop importante et ne permet pas la préservation de l'intégrité des parcours. Le phénomène est particulièrement marqué sur les parcours d'été, dans les vallées principales. Le bétail y est de plus en plus nombreux en été, du fait de l'accroissement du nombre d'éleveurs et de l'augmentation du cheptel, mais aussi du recentrage des troupeaux sur ces espaces. Ce phénomène résulte de l'abandon des déplacements de grande amplitude par manque de moyens de transport et de l'impossibilité d'utiliser les parcours qui avaient été ouverts au pâturage d'été dans les années 1930-1950 faute d'entretien des puits. Le bétail y est désormais présent aussi le restant de l'année car les éleveurs les plus pauvres, les plus récemment arrivés dans la région, s'y sont sédentarisés. La pression de pâturage s'exerce de manière particulièrement forte à proximité des petits centres urbains. Le pâturage trop important et trop fréquent aboutit à une dégradation des parcours d'été, signalée par les éleveurs qui observent une diminution de la hauteur d'herbe et une modification de la flore au profit des espèces moins appétentes, donc moins consommées par les animaux. Ceux-ci ne parviennent plus à couvrir leurs besoins en été, en particulier à accumuler les réserves de graisse qui leur sont indispensables pour

passer l'hiver suivant, en particulier s'il est difficile. Le basculement du système pastoral dans la crise de surpâturage se déroule progressivement : chaque année la capacité de régénération du parcours diminue ainsi que la quantité de fourrages disponibles, alors que le cheptel continue à s'accroître. Viennent alors un ou plusieurs hivers particulièrement rudes, que les animaux, par manque de réserves corporelles suffisantes, sont bien incapables d'affronter. L'absence de stocks fourragers collectifs importants, à l'échelle nationale ou locale ne permettant plus de suppléer le déficit fourrager, comme c'était le cas pendant la période collective, la crise est alors inévitable. Le *zud* frappe l'ensemble des régions étudiées entre 2000 et 2002, occasionnant des pertes énormes en cheptel : plus du quart dans l'Arkhangai, et 75 % à Jinst et Bogd. À Batsumber 60 % des bovins et près de la moitié des chevaux périssent.

Photo 11. Un parcours dégradé : progression des espèces peu appétentes (Batsumber)



Devienne (juin 2006)

- 53 Pour importantes que soient ces pertes, leur impact est inégal : elles ne frappent pas tous les éleveurs de la même manière et la capacité de résilience de ces derniers n'est pas identique. Dans toutes les régions, les éleveurs les plus touchés sont ceux qui n'ont pas accès aux parcours d'hiver, qui sont souvent les plus pauvres et hivernent dans des espaces mal abrités du vent glacial. Les éleveurs possédant les troupeaux les plus nombreux ont les moyens de mieux résister à la crise, la disparition de plus de la moitié de leur cheptel ne compromettant pas leur survie en tant qu'éleveur, ni même la reprise de l'accroissement de leur troupeau. Dans la région de Batsumber, seuls les éleveurs semi-nomades ont été touchés par le *zud*, les éleveurs disposant d'étable et de fourrages stockés ayant pu protéger leurs animaux et les conserver.
- 54 Dans l'ensemble des régions, les éleveurs qui passent au-dessous du seuil de survie à la suite de cette catastrophe émigrent en ville pour tenter de trouver du travail ; ils

rejoignent les faubourgs de yourtes autour d'Oulan-Bator ou des capitales de provinces. Près de 25 % des familles dans les districts de Bogd et Jinst abandonnent l'élevage et quittent la région au début des années 2000.

La reconstruction après le *zud* : reprise de l'accroissement du troupeau et accentuation des inégalités

- 55 Le système pastoral redémarre après la catastrophe en suivant la même voie. En l'absence de régulation des effectifs, les éleveurs recommencent à agrandir leur troupeau sur des parcours qui se sont restaurés grâce à l'allègement momentané de la charge en bétail. Cependant la restauration n'est pas partout un retour à la situation d'équilibre antérieure, car le surpâturage s'accompagne dans les endroits les plus fragiles d'une dégradation des conditions du milieu, érosion, voire ensablement des parcours. Quoiqu'il en soit, une partie des éleveurs qui avaient été exclus du système pastoral et qui ont réussi à trouver un travail assez rémunérateur pour accumuler suffisamment de capital se sont à nouveau lancés dans l'élevage (un quart des éleveurs « exclus » entre 2000 et 2002 dans le Gobi). Les effectifs s'accroissent à nouveau rapidement, et dans l'ensemble des régions, les chèvres prennent une place particulièrement importante car le prix du cachemire est élevé dans les années 2000.
- 56 La capacité d'accroissement du troupeau n'est pas la même pour tous les éleveurs. Elle dépend des droits coutumiers d'accès aux parcours, de la localisation de l'abri ou du campement d'hiver et de la taille de cheptel de départ. Dans les différentes régions, on peut distinguer trois catégories principales d'éleveurs :
- les plus petits éleveurs, dont la taille de troupeau ne suffit pas pour faire vivre la famille (10 à 20 % des éleveurs suivant les régions). Dans le meilleur des cas, ces éleveurs parviennent à se faire employer comme salariés auprès d'éleveurs patronaux qui ont trop de cheptel pour la main d'œuvre familiale dont ils disposent et à compléter leur revenu. Ils sont sinon en voie de décapitalisation, car leurs prélèvements sur le troupeau ne permettent pas à celui-ci de se reproduire. Ils n'ont souvent pas accès aux parcours d'hiver et possèdent surtout du petit bétail.
 - les éleveurs familiaux (70 % des éleveurs). Ils parviennent à accroître leur cheptel tout au long de leur vie et à installer leurs enfants. Les plus pauvres d'entre eux ont surtout du petit bétail, et l'accumulation en cheptel bovin, équin ou camélidé est possible pour les éleveurs plus aisés, permettant ainsi un étalement des pointes de travail et une utilisation optimale de la main-d'œuvre familiale, ainsi qu'une diversification des sources de revenu monétaire et une moindre fragilité face aux risques techniques et économiques.
 - les éleveurs patronaux. Ils possèdent en général les différents types d'animaux et ont accès aux parcours d'hiver les plus riches. Ils ont aussi une capacité d'accroissement de leur cheptel la plus importante.
- 57 Le système pastoral de ces régions est à nouveau entré dans le cycle du surpâturage et une nouvelle crise, moins grave, est survenue au cours de l'hiver 2009-2010. Plusieurs éleveurs à Batsumber, durant l'été 2007, pensaient qu'elle surviendrait dès le premier hiver difficile et elle était prévisible lors du travail de terrain réalisé dans le Gobi au cours de l'été 2009. Il est sûr qu'une fois encore les éleveurs les plus fragiles ont été les plus touchés.

Conclusion : quelle sortie de la crise ? Comment une gestion des ressources communes est-elle possible ?

- 58 Sans intervention sur le système pastoral, il est clair que l'intérêt individuel de chaque éleveur est d'accroître son cheptel le plus rapidement possible, afin, dans un contexte difficile, d'assurer la durabilité de son élevage et l'installation future de ses enfants. De ce fait, il agit contre l'intérêt général et, à terme, contre son intérêt particulier, puisque son action contribue à précipiter le système pastoral dans une crise de surpâturage. En l'absence de toute régulation des effectifs depuis la décollectivisation, le système pastoral n'est plus régulé que par les crises ou *zud*, qui ont frappé les systèmes pastoraux tous les dix ans depuis 1990, à chaque fois que les effectifs du cheptel ont dépassé la capacité de charge des parcours (fig. 3). Cette crise ne touche pas tous les éleveurs de la même manière. Les études régionales montrent en effet que les éleveurs qui résistent le mieux aux crises de surpâturage sont les éleveurs qui bénéficient de droits coutumiers d'accès aux parcours d'hiver et/ou qui possèdent les cheptels les plus nombreux. À Batsumber, les éleveurs les moins touchés sont ceux qui ne mettent plus en œuvre un système pastoral mais un système de production plus « agricole » : leur système de production est fondé sur des vaches au potentiel de production laitier supérieur, qui sont moins rustiques et plus sensibles aux stress (froid intense, déficit fourrager) et nécessitent pendant la période hivernale d'être abritées dans une étable et alimentées à base de fourrages stockés, plus riches que l'herbe séchée disponible sur pied ; elles n'ont pas à compter sur leurs ressources corporelles propres en hiver et sont préservées des conditions climatiques particulièrement difficiles. L'accès sécurisé aux parcours d'hiver est fondamental pour les éleveurs, comme en témoigne le mouvement de construction d'abris, voire de maisons « en dur » dans l'Arkhangai, pour marquer leur droit d'usage. Les éleveurs exclus de fait de l'accès aux parcours d'hiver protégés sont amenés à utiliser à l'année les parcours d'été et à en accélérer la dégradation.
- 59 Ainsi, même si la terre appartient à l'État et que les Mongols sont attachés à la liberté de circuler dans la steppe, on assiste de fait à une forme de privatisation progressive des parcours : « privatisation » de l'utilisation des parcours d'hiver liée à la propriété, formalisée par la loi de 2000, des campements et abris d'hiver, dont la localisation dépend le plus souvent des usages coutumiers¹⁴, ou, à Batsumber, « privatisation » progressive de l'utilisation des parcours d'été par les éleveurs sédentaires, dont le système d'élevage permet aux animaux d'être mieux armés pour résister aux hivers difficiles et supporter la dégradation des parcours. À chaque crise, une partie importante des éleveurs est exclue du système pastoral, avec des perspectives de retour très aléatoires, et ceux qui se maintiennent sont majoritairement les éleveurs les mieux lotis, en termes d'accès aux parcours comme du nombre et de la diversité des animaux.
- 60 L'absence de régulation des effectifs depuis la décollectivisation et la « privatisation rampante » des parcours d'hiver plonge les systèmes pastoraux dans la « tragédie des biens communs » décrite par Hardin (1968), notion qui symbolise la dégradation de l'environnement à laquelle il faut s'attendre dès lors que plusieurs individus utilisent en commun une ressource limitée avec une stratégie individuelle (Ostrom 2000, p. 14). C'est la première fois depuis plusieurs siècles que les systèmes pastoraux en Mongolie évoluent sans aucune régulation des effectifs sur les parcours, celle-ci s'étant jusqu'alors exercée de diverses manières suivant les périodes. D. Sneath note que l'histoire de l'élevage pastoral en Mongolie est marquée par l'alternance de périodes de

fortes exportations d'animaux (sous la domination chinoise ou pendant la période de collectivisation) caractérisées par une stagnation globale des effectifs, et de périodes d'effondrement des exportations, marquées par une forte croissance du cheptel (Sneath 1999, p. 232). Le graphique d'évolution du cheptel (fig. 3) montre toutefois que les niveaux atteints depuis 2000 n'ont jamais été aussi élevés, avec récemment une proportion particulièrement importante des chèvres. La situation actuelle apparaît donc particulièrement grave.

- 61 Tous les auteurs s'accordent sur l'importance et la nécessité de mettre en œuvre une nouvelle régulation de l'accès aux parcours pour sortir de la crise¹⁵. Comme le montre E. Oström (2000, pp. 13-42) les solutions couramment préconisées pour résoudre les dilemmes de biens communs sont soit la privatisation, soit l'intervention d'un « Léviathan », gouvernement central doté de pouvoirs coercitifs, jugé seul capable d'agir dans l'intérêt du bien commun. La première solution a été expérimentée en Mongolie intérieure (Chine) et montre que, face aux fortes variations climatiques et en particulier au caractère erratique des précipitations, le partage de la steppe n'offre pas une grande résilience au système pastoral (Hell & Quéré 1994). Le recours à une régulation externe nécessite, comme le montre E. Oström (*ibid.*, p. 31), que l'autorité centrale en charge de la régulation, qui « décidera qui peut utiliser le pâturage, quand il peut l'utiliser et combien d'animaux peuvent y paître » (*ibid.*, p. 23), dispose d'une information fiable et pertinente et de capacités de surveillance et de sanction adéquates, sans engendrer de coûts de gestion rédhibitoires. Cette situation a existé dans l'histoire, puisqu'elle a prévalu pendant toute la période de collectivisation, au cours de laquelle les coopératives organisaient le système pastoral de la gestion des parcours jusqu'aux produits et au débouchés en fonction de la capacité de charge de ces parcours, déterminée de la manière la plus précise possible à l'échelle de chacune des coopératives. Cette situation ne paraît pas reproductible dans le cadre d'unités de production familiales et d'une économie de marché.
- 62 En revanche, une information précise existe, qui pourrait constituer une base de réflexion pour la mise en œuvre d'une solution alternative, fondée sur l'élaboration d'une stratégie coopérative à l'échelle locale entre les éleveurs afin qu'ils s'engagent dans des accords contraignants en vue de préserver l'intégrité des ressources pastorales (Oström 2000, p. 28). Les éleveurs apparaissent effectivement comme les mieux placés, parce qu'ils utilisent les parcours d'année en année, pour connaître la capacité de charge des parcours et élaborer des conditions d'utilisation et de limitation des effectifs qui visent à respecter sa capacité de restauration. L'organisation des éleveurs pour une action collective dans le cadre d'un système pastoral n'est pas facile à mettre en œuvre car elle apparaît comme incertaine et complexe (Oström 2000, p. 48).
- 63 Les difficultés découlent de la structure interne du système pastoral : manque de connaissances sur les spécificités locales des parcours, mais aussi de la différenciation sociale et économique entre éleveurs, qui fait que les intérêts des différentes catégories d'éleveurs peuvent être divergents quant aux modalités de régulation à mettre en œuvre, comme la limitation voire la diminution des effectifs. Un éleveur patronal qui possède un nombre de têtes important, supérieur à ce dont la main-d'œuvre de sa famille est capable de s'occuper, n'est en effet pas placé dans la même situation qu'un éleveur qui démarre, proche du seuil de survie, ou un éleveur qui doit se salarier pour subvenir aux besoins de sa famille. Une autre difficulté interne peut être également de définir qui peut être éleveur dans un district donné, l'histoire des vingt dernières

années ayant montré la mobilité importante de la population avec des aller-retour entre la ville et la steppe, entre des activités urbaines et celle de l'élevage.

- 64 Mais les difficultés proviennent également de sources externes, constituées principalement par les risques que doivent affronter les éleveurs : irrégularité du climat, des précipitations et des rigueurs hivernales, et risques économiques, qui consistent en la variabilité des prix, la faible rémunération des produits de l'élevage et le manque d'opportunités d'emploi extérieures. L'étude du système pastoral des différentes régions met bien en lumière la nécessité de réduire ce risque économique pour pouvoir mettre en œuvre une gestion concertée à l'échelle locale entre éleveurs. Il nous semble en effet qu'une condition *sine qua non* pour la mise en œuvre d'une gestion collective des parcours communs est la revalorisation des produits animaux. En effet, il est indispensable que les éleveurs aient les moyens de se lancer dans cette voie, qu'ils y aient intérêt et qu'il leur soit possible de vivre de leur activité avec des effectifs animaux stables, qui s'établissent à des niveaux respectant la capacité de charge des parcours, donc inférieurs aux maxima atteints au cours des périodes qui ont précédé les *zud*.
- 65 Cette revalorisation pourrait passer par différentes actions conjointes, comme la rémunération de la qualité des produits (en particulier pour le cachemire), le suivi sanitaire des troupeaux pour éradiquer certaines maladies comme la brucellose et faciliter ainsi les exportations de viande sur le marché mondial, et la reconstruction des filières de commercialisation des produits de l'élevage (laits et produits laitiers, animaux et viandes séchées, laines et poils), en favorisant leur reprise en main par des éleveurs organisés en coopératives. Ce dernier aspect semble particulièrement important, comme en témoigne l'énergie que déploient certains éleveurs pour commercialiser directement leurs produits avec des moyens de transport individuels ; cela permettra notamment d'éviter le recours aux collecteurs privés qui pratiquent des prix peu rémunérateurs. Il nous semble également qu'une relative protection aux frontières pour les produits destinés au marché intérieur, comme la viande ou les produits laitiers, permettrait de protéger les éleveurs contre les fortes variations de prix que connaissent les produits de l'élevage sur le marché mondial ; cette exception protectionniste, tolérée à un certain niveau pour les pays les plus pauvres, pourrait être obtenue au nom de la protection de la steppe et de la lutte contre la désertification. Cette politique supposerait de privilégier le marché intérieur comme débouché pour les produits de l'élevage, en faisant confiance à la capacité de l'élevage pastoral à pourvoir aux besoins de la population mongole et non pas en cherchant à développer un modèle « agricole », comme l'ont fait les pouvoirs publics lors de la mise en œuvre de la « Révolution blanche » en 1999. Ce programme visait à développer un élevage sédentaire à haut niveau de capital, reposant sur l'importation de vaches laitières à potentiel de production élevé, conduites en hiver en stabulation et alimentées grâce à des fourrages stockés. L'objectif poursuivi était une augmentation rapide de la production de lait en Mongolie pour atteindre en dix ans l'objectif de 25 millions de litres — objectif qui n'a cependant pas été atteint, puisqu'en 2008 la production ne s'élevait qu'à 7 millions de litres (Gardelle 2010, p. 40). Le développement de ce type d'élevage repose en effet sur des investissements très importants (étables, équipements pour la culture et la récolte des fourrages), qui demeurent hors de portée de la grande majorité des éleveurs, et sur un mode d'exploitation du milieu difficilement compatible avec le maintien du pastoralisme (concurrence pour l'utilisation des parcours).

- 66 Cette politique destinée à soutenir l'élevage pastoral pourrait également s'accompagner de mesures favorisant les initiatives dans le domaine de la transformation des produits de l'élevage. Le développement de l'artisanat du cuir, du feutre, pour lequel les Mongols possèdent un véritable savoir-faire, ou la production de viande séchée, pour laquelle il existe des débouchés nationaux intéressants (Blanc & Oriol 2009, p. 121), permettraient en effet de créer des emplois ainsi que de la valeur ajoutée. Enfin, pour préserver sur le long terme la régulation concertée de l'utilisation du bien commun que sont les parcours, la création d'emplois rémunérateurs en dehors du secteur de l'élevage apparaît indispensable, afin d'absorber l'excédent de population rurale et contenir le nombre d'éleveurs. L'État mongol, qui dispose d'immenses ressources minières, pourrait avoir les moyens de cette politique.
- 67 La mise en place d'une action collective pour une gestion concertée des parcours semble envisageable à l'échelle locale, si tant est que les éleveurs en aient les moyens, et qu'ils y aient intérêt. L'autorité centrale peut jouer un rôle positif dans ce mouvement, non pas en imposant des règles coercitives, mais en facilitant et en promouvant la mise en œuvre de cette action collective et, dans le même temps, en posant le cadre économique indispensable au succès de cette politique : aide à la constitution de coopératives de commercialisation, politique douanière favorable et soutien au développement des activités de transformation des produits de l'élevage.

Photo 12. Le confort moderne des pasteurs : panneaux solaires, moto et antenne parabolique (Batsumber)



Devienne (juin 2006)

BIBLIOGRAPHIE

Andreff, W.

1989 Les politiques d'ajustement structurel des pays en développement à orientation socialiste : un retour à l'orthodoxie, *Tiers-Monde* 30(118), pp. 299-314.

Aubin, F.

1992 Mongolie (histoire), *Encyclopaedia Universalis* 15, pp. 656-678.

Barral, S.

2006 Stratégies de commercialisation et revenus agricoles des éleveurs de Bulgan, Arkhangai, Mongolie (Mémoire d'ingénieur agronome, Institut National Agronomique Paris-Grignon, Paris), 45 p.

Bernus, E.

1982 Le nomadisme. Problèmes actuels des pasteurs nomades, *Encyclopaedia Universalis*, Supplément n° 9, pp. 107-113.

Blanc, M. & Oriol, C.

2009 Diagnostic agraire du bassin endoréique de la rivière Touin (province de Bayankhongor, Mongolie) (Mémoire d'ingénieur agronome, Institut National Agronomique Paris-Grignon, Paris), 137 p.

Bonnemaire, J.

1984 *Yak*, in Mason I. L., *Evolution of domesticated animals* (Longman, London and New York), 452 p.

Cochet, H., Devienne, S. & Dufumier, M.

2007 L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ?, *Economie Rurale* 297-298, pp. 99-112.

Devienne, S.

2012 Objectifs et méthodes de l'analyse-diagnostic d'un système pastoral (AgroParisTech, document de cours Dominante d'Approfondissement Développement Agricole et Mastère 2^{ème} année DycoDev), 23p.

Dufumier, M.

1996 *Les projets de développement agricole* (Paris, Karthala), 354 p.

FAOSTAT, <http://faostat.fao.org>

Fernandez-Gimenez, M.

1998 *Spatial and social scales and boundaries : implications for managing pastoral land-use in Mongolia*, *Crossing Boundaries*, the Seventh Biennial Conference of the International Association for the Study of Common Property, Vancouver, British Columbia, Canada, 17 p.

1999 Sustaining the steppes : a geographical history of pastoral land use in Mongolia, *The Geographical Review* 89(3), pp. 315-342.

2001 The effects of livestock privatization on pastoral land use and land tenure in post-socialist Mongolia, *Nomadic People* 5(2), pp. 49-66.

2006 Land use and land tenure in Mongolia : a brief history and current issues, in *USDA Forest Services Proceedings*, RMRS P.39, pp. 30-36.

Finke, P.

2000 Changing property rights systems in Western Mongolia, Working Paper n° 3 (Max Planck Institute for social anthropology, Haale/Saale), 16 p.

- Frontier, S., Pichod-Viale, D., Leprêtre, A., Davoult, D. & Luczak, C.
2008 *Écosystèmes. Structure, Fonctionnement, Évolution* (Paris, Dunod), 558 p.
- Gardelle, L.
2010 *Pasteurs nomades de Mongolie. Des sociétés nomades et des États* (Paris, Buchet-Chastel), 188 p.
- Gautier, A. & Le Bahers, G.
2005 Diagnostic agraire du bassin de la Ort Terkh-Souman (province de l'Arkhangai, Mongolie) (Mémoire d'ingénieur agronome, Institut National Agronomique Paris-Grignon, Paris), 79 p.
- Gunin, P. D., Vostokova, E. A., Dorofeyuk, N. I., Tarasov P. E. & Black, C. C.
1999 *Vegetation Dynamics of Mongolia* (Dordrecht – Boston, Kluwer Academic Publishers, coll. Geobotany, 26) 238 p.
- Hardin, G.
1968 The tragedy of the commons, *Science* 162, pp. 1243-1248.
- Legrand, J.
2006 Society systems and value systems : nomadic cultures as means and actors of dialogue, in *Cultural diversity and transversal values : East-West dialogue on spiritual and secular dynamics* (Paris, UNESCO), pp. 58-67.
- Mazoyer, M.
1984 Agriculture Comparée, in *Grand Dictionnaire Encyclopédie Larousse*, I (Paris), pp. 207-208.
- Mazoyer, M. & Roudart, L.
1997 *Histoire des agricultures du Monde* (Paris, Le Seuil) 534 p.
- Mazanov, N. E.
1990 La dispersion comme loi générale de l'activité de la société nomade, in Francfort H.P. (éd.), *Nomades et sédentaires en Asie centrale* (Paris, CNRS) pp. 193-203.
- Mearns, R.
1993 Territoriality and land tenure among Mongolian pastoralists : variation, continuity and change, *Nomadic Peoples* 33, pp. 73-103.
1996 Environmental entitlements : pastoral natural resource management in Mongolia, *Cahiers de Sciences Humaines* 32(1), pp. 105-131.
2004 Decentralisation, rural livelihoods and pasture-land management in post-socialist Mongolia, *European Journal of Development Research* 16(1), pp. 133-152.
- Meyer, Y.
1983 L'assistance soviétique à l'agriculture des pays en voie de développement, *Tiers-Monde* 24(95), pp. 609-624.
- Ostrom, E.
2010 *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles* (Bruxelles, De Boeck), 301 p.
- Sheehy, D. P.
1993 Grazing management strategies as a factor influencing ecological stability of Mongolian grasslands, *Nomadic Peoples* 33, pp. 17-30.
- Sneath, D.
1999 Spatial mobility and inner asian pastoralism, in Humphrey, C. & Sneath, D. *The end of nomadism ? Society, State and the Environment in Inner Asia* (Durham, Duke University Press), pp. 218-277.

2001 Notions of Rights over Land and the History of Mongolian Pastoralism, *Inner Asia* 3(1), pp. 41-58.

Tchayanov, A.

[1925]1990 *L'organisation de l'économie paysanne* (Paris, Librairie du Regard), 341 p.

Tserendash, S. & Erdenebaatar, B.

1993 Performance and management of natural pasture in Mongolia, *Nomadic Peoples* 33, pp. 9-15.

Worden, R. L. & Savada, A. M.

1991 *Mongolia : a country study* (Washington DC, Federal Research Division, Library of Congress), 320 p.

NOTES

1. Gautier & Le Bahers 2005, Barral 2006, Blanc & Oriol 2009.
2. L'Unité de Formation et de Recherche Agriculture Comparée et Développement Agricole forme des agro-économistes spécialistes du développement agricole. Elle s'appuie sur la discipline d'agriculture comparée, qui « étudie le secteur agraire des sociétés » et « s'applique à découvrir les conditions d'un développement agricole adapté à chaque situation et viable (c'est-à-dire reproductible) » (Mazoyer 1984, p. 207).
3. Mazoyer & Roudart 1997, pp. 42-43, Dufumier 1996, p. 54.
4. Le territoire de la Mongolie est divisé en unités administratives, les provinces (*ajmag*), qui sont elles-mêmes subdivisées en districts (*sum*). Pendant la période de collectivisation les coopératives d'élevage (*negdel*) ont été créées à l'échelle du district.
5. La différence entre les deux régions s'explique par le fait que le territoire de Bogd possède des parcours de nomadisation plus riches grâce à la présence de l'embouchure de la Touin et du lac Orog.
6. Période au cours de laquelle les températures moyennes quotidiennes sont supérieures à +6°C.
7. Sheehy 1993, p. 18, Gunin *et al.* 1995, pp. 14-28.
8. Le qualificatif « rustique » est employé par les zootechniciens pour désigner des animaux qui résistent bien à des conditions climatiques difficiles et aux maladies, et qui sont peu exigeants en matière d'alimentation, donc capables de consommer une végétation pauvre ou ligneuse.
9. Pour chacune des espèces, donc au sein de chaque système d'élevage, sont en général, distingués les ateliers des mères reproductrices laitières, les ateliers d'élevage des jeunes (1 à 2 ans) et les ateliers d'engraissement.
10. Blanc & Oriol 2009, p. 41, Gautier & Le Bahers 2005, pp. 34-35, Barral 2006, p. 12.
11. Terme zootechnique qui désigne la manière d'assurer l'élevage des animaux.
12. Les animaux sont réformés lorsqu'ils ne sont plus assez productifs, quand ils deviennent trop âgés, incapables de se nourrir ou de se déplacer, quand ils sont atteints de maladies chroniques, etc. L'usure des dents constitue par exemple un motif très courant de réforme d'un animal.
13. Ce terme mongol désigne une forte mortalité du cheptel survenant lors d'hivers marqués par des conditions climatiques particulièrement difficiles : fortes chutes de neige, froid intense et autres, qui rendent le pâturage difficile voire impossible.
14. Blanc & Oriol, 2009 p. 41, Gautier & Le Bahers, 2005 p. 71, Barral, 2007 pp. 27-30, Finke 2000, p. 9, Fernandez-Gimenez 1998, p. 4.
15. Sneath 1999 & 2001, Fernandez-Gimenez 1999, 2006, Mearns 2004, pour n'en citer que quelques uns.

RÉSUMÉS

Cet article effectue la synthèse d'analyses-diagnostic de systèmes pastoraux réalisés dans différentes régions de Mongolie. L'approche comparative permet de montrer que les changements intervenus depuis la décollectivisation menacent la durabilité des systèmes pastoraux : l'absence de régulation de l'accès aux parcours rend possible un accroissement rapide des effectifs d'animaux et les inégalités d'accès aux parcours d'hiver viennent s'ajouter aux disparités économiques et sociales entre éleveurs. La mise en place d'une action collective pour une gestion concertée des parcours semble possible, mais à la seule condition que les éleveurs en aient les moyens et y aient intérêt, ce qui suppose des conditions économiques plus favorables que pourraient encourager les pouvoirs publics.

This paper is based on field research on pastoral systems in diverse areas throughout Mongolia. The comparative approach allows to demonstrate that the changes taking place since decollectivisation threaten the sustainability of Mongolia pastoral systems : the pasture-land management regulation is weakened, which allows the increase of herds. Inequities for the access to winter pastures have appeared, adding to growing economic and social disparities. Self-governance at local scale for the regulation of land-pasture management is possible, but only if herders have interest in and are able to afford to limit the size of their herd, which suppose more favourable conditions that could be promoted by Mongolian government.

INDEX

Index géographique : Mongolie, Asie centrale

Keywords : pastoral system, decollectivisation, pasture-land management, economy, herding

Mots-clés : système pastoral, décollectivisation, gestion des parcours, économie, élevage

nomsmotscles Mongols

AUTEUR

SOPHIE DEVIENNE

Sophie Devienne est maître de conférences dans l'UFR d'Agriculture comparée et Développement agricole à AgroParisTech. Son travail porte sur les conditions et modalités du développement agricole dans plusieurs régions du Monde (France, États-Unis, Pays-Bas, Haïti, Madagascar, Mongolie). Elle a eu à plusieurs reprises l'occasion de travailler sur les systèmes pastoraux en Asie centrale (Mongolie Intérieure, Chine et Mongolie) dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche. Elle en a tiré un enseignement sur la méthode d'analyse-diagnostic d'un système pastoral, sur laquelle s'est fondée le travail des étudiants d'AgroParisTech en Mongolie et sur l'évolution et la situation actuelle de l'élevage pastoral en Mongolie. Cet enseignement est dispensé à AgroParisTech et l'a également été en Mongolie en 2006 et 2007 dans le cadre du Master Tempus à la Mongolian State University of Agronomy.